

Vendredi 30 avril 2021
Communiqué de presse

**Ascension au sommet du puy de Dôme :
Le chemin des chèvres reste interdit au public jusqu'au 28 mai**

En raison des travaux de confortement de la voie de service d'accès au sommet du puy de Dôme toujours en cours, la commune d'Orcines a pris un nouvel arrêté (n°2021-066) interdisant l'ascension des piétons par le chemin des chèvres jusqu'au 28 mai 2021, excepté le week-end et les jours fériés.

La montée au sommet du puy de Dôme ne peut alors s'effectuer qu'en empruntant le chemin des Muletiers.

Pour rappel, dû au contexte sanitaire, les infrastructures au sommet du puy de Dôme ne sont pas ouvertes au public, y compris la salle pique-nique. **Les toilettes au sommet du puy de Dôme ne sont accessibles que les week-ends, alors que l'accès aux toilettes au col de Ceyssat reste possible 7 jours/7.**

Par ailleurs, nous comptons sur le civisme des randonneurs afin de maintenir la propreté du site, en leur demandant de jeter leurs déchets dans les poubelles, et si cela n'est pas possible de les redescendre avec eux.

Merci de diffuser le plus largement possible ces informations.